

Académie de NANTES
Collège Louis CORDELET
Rue de CHATEAUROUX
72 250 PARIGNÉ L'ÉVÊQUE

Parigné L'Evêque, Le jeudi 20 septembre 2023

Objet : Dispositif Devoirs Faits, (5^{ème},4^{ème},3^{ème})

Madame, Monsieur,

« Devoirs Faits » offre un cadre privilégié pour favoriser l'autonomie et les progrès des enfants ; une aide est en effet apportée pour :

- Bien comprendre ce qu'il y a à faire,
- Bien comprendre et répondre aux consignes,
- Adopter une méthodologie pour apprendre, réviser, s'entraîner,
- Devenir plus autonome dans l'organisation et la planification du travail personnel.

Ces moments d'étude ont majoritairement lieu sur des moments libres des emplois du temps, dans la journée, avec des effectifs réduits.

Si vous souhaitez que votre enfant poursuive ou participe à « Devoirs Faits », je vous remercie de compléter et me faire parvenir le coupon-réponse joint dans les meilleurs délais.

Cordialement,
Christophe PERRIN, CPE Coordonnateur « Devoirs Faits »

« DEVOIRS FAITS » / **16 octobre 2023 au 19 janvier 2024 (10 semaines)**

Je soussigné.e Madame, Monsieur

Responsable.s de l'enfant Classe

Souhaite que mon enfant participe à « Devoirs Faits »

Souhaite que mon enfant poursuive « Devoirs Faits »

Je ne souhaite pas que mon enfant participe aux « Devoirs Faits »

A remettre au professeur.e principal.e au plus tard le lundi 2 octobre 2023

SIGNATURE